



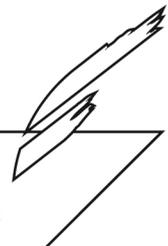
La procession du saint-cordon

**piété populaire et identité urbaine à Valenciennes
du Moyen Âge à la Révolution**

12 septembre - 21 novembre 2009

Dans le cadre du Millénaire du Saint-Cordon, la bibliothèque multimédia et les archives municipales de Valenciennes présentent une sélection de documents relatifs à la procession du Saint-Cordon avant la Révolution française.

Selon la tradition, le 8 septembre 1008, la Vierge Marie aurait sauvé Valenciennes d'une épidémie de peste en déroulant un cordon tout autour de la ville. Depuis, en remerciement de son intervention, les Valenciennois organisent une procession circulaire en suivant le tracé de la barrière céleste. Mélange de dévotion mariale populaire et de religion civique flamboyante la procession était très différente du tour du Saint-Cordon actuel. Véritable kermesse flamande, la procession et les festivités qui s'y rapportaient ont étonné bon nombre de contemporains non valenciennois, à commencer par l'archevêque de Cambrai, Fénelon, en 1695.



Sommaire

| | |
|--|-------|
| Préface | p. 2 |
| Parcours | p. 3 |
| La religion civique | p. 3 |
| Iconographie mariale et récit du miracle | p. 7 |
| Le cortège : un « instantané » de la société urbaine | p. 12 |
| La procession à l'épreuve des vanités humaines | p. 15 |
| La procession remise en cause | p. 18 |
| <i>Origine de la procession solennelle menée chaque année à Valenciennes</i> par Fénelon | p. 20 |
| Pour en savoir plus | p. 21 |
| Renseignements pratiques | p. 22 |

Cette exposition a été réalisée en écho aux manifestations du Millénaire du Saint-Cordon par Guillaume Broekaert, responsable du service des Archives municipales de Valenciennes, avec le concours de Marie-Pierre Dion, Félicien Machelart, Pierre Malquin, Jean-Claude Poinsignon et Michel Vangheluwe.

Elle a été enrichie grâce aux prêts de documents consentis par les Archives départementales du Nord, les villes de Douai et d'Estreux, l'Association diocésaine et la Confrérie des Royés.

Elle a bénéficié du concours de l'ensemble du personnel de la bibliothèque et plus particulièrement de Jean-Claude Blicquy, Michèle Clerfayt, Thomas Douvry, Rodrigue Dutilleu, Emmanuelle Federbe, Ghislaine Florent, Cécile Gérard, Jean-François Hannecart, Maryse Jakubiak, Fabienne Kempa, Irène Leblanc, François Leclercq, Sylvie Margossian, Abdelaziz Omri, Vincent Setan, Patricia Tampère et Solange Vigier.

Ce guide a été rédigé par Guillaume Broekaert, commissaire de l'exposition.

Petit guide des expositions de la Bibliothèque de Valenciennes
Bibliothèque multimédia de Valenciennes
2 rue Ferrand, BP 80282, 59306 Valenciennes Cédex

Directeur de publication : M.-P. Dion
Impression : Ville de Valenciennes
Tirage : 1000 exemplaires

ISBN : 2-902133-23-5
ISSN : 1633-3535

Préface

Depuis les origines du christianisme, en cas d'épidémie, de famine ou de guerre, les fidèles désespérés implorant Dieu de mettre fin aux fléaux qu'Il leur inflige. De façon naturelle, s'est progressivement mise en place une liturgie processionnelle dans laquelle les reliques des saints, intercesseurs privilégiés, sont transportées autour des lieux menacés pour les exorciser ou les sanctifier. Le « miracle » valenciennois tient à la continuité d'un geste processionnel répété chaque année depuis des siècles en action de grâce. À la marche circulaire autour de la ville de Valenciennes s'est dès lors superposée la possibilité d'une « pérégrination à travers le temps », selon Dominique Foyer, coordonnateur du Millénaire, à laquelle l'ancienne bibliothèque des jésuites et les riches archives de la Ville s'associent pour la seconde fois.

Depuis une dizaine d'années, l'enrichissement des collections de la bibliothèque et les recherches menées dans les fonds d'archives ont permis de compléter et affiner l'approche de cet événement majeur du calendrier valenciennois que fut la « grande procession de Valenciennes » avant la Révolution. Celle-ci apparaît désormais comme ayant été étroitement contrôlée par le puissant échevinage de Valenciennes pour renforcer l'identité, accroître le rayonnement, assurer la sauvegarde de la ville. Mesurant la force de la dévotion populaire envers la Vierge, le clergé ne fut pas en reste pour faire d'une tradition mise à mal par la Réforme protestante un levier puissant de reconquête catholique.

L'église Notre-Dame la Grande a disparu ainsi que la plupart des représentations de la procession et des objets du culte qu'elle renfermait. La procession a profondément changé et peu de traces subsistent des anciens cortèges si on les compare à ceux des XIX^e et XX^e siècles, abondamment « couverts » par la presse. C'est tout le mérite de Guillaume Broekaert, archiviste, d'avoir su exhumer, noyés au milieu des comptes et règlements de la Ville, des documents permettant d'imaginer les couleurs, les lumières, les rythmes, la gestuelle, la ferveur des cortèges d'une société urbaine qui se reconnaissait dans les signes du sacré.

Marie-Pierre Dion

Conservateur général des bibliothèques
Directrice de la Bibliothèque de Valenciennes

Parcours

« Le culte officiel et public rendu à la Vierge Marie a joué un grand rôle dans la vie urbaine de l'Occident chrétien. Il a été un puissant moyen d'intégration locale, en créant et en entretenant un vif sentiment d'unité ». Ce propos d'Henri Platelle, dans son intervention inaugurale du colloque de Boulogne consacré à *la dévotion mariale de l'an mil à nos jours*, décrit parfaitement la nature de la procession du Saint-Cordon à Valenciennes. En venant délivrer la ville de la peste en 1008 à l'aide de son cordon, la Vierge Marie traça les limites d'un espace sacré, élément fondateur de l'identité valenciennoise. Félicien Machelart parle même d'un « mythe identitaire ».

Or, les processions circulaires de ce type étaient nombreuses dans les anciens Pays-Bas. Ainsi Tournai, également sauvée de la peste par la Vierge Marie en 1090, Lille, Nivelles ou Bruxelles avaient aussi leur procession circumambulatoire, qui permettait, selon Philippe Guignet, de « resacraliser » périodiquement l'espace urbain à la manière des *amburbalia* romaines. Ces processions étaient l'occasion de réunir, dans un même cortège en l'honneur de Marie, tous les corps de la ville : corporations de métiers, ordres religieux, confréries.

Ce qui caractérise cependant la procession du 8 septembre à Valenciennes, outre sa longévité, c'est le rôle prépondérant des autorités municipales dès l'origine. Le clergé n'y jouait qu'un rôle secondaire.

Le culte à Notre-Dame du Saint-Cordon et l'histoire de la cité sont donc indissociables. Étudier la dévotion mariale au travers de la procession du 8 septembre permet ainsi d'aborder de multiples aspects de l'organisation sociale de Valenciennes et l'évolution des mentalités de ses habitants.



[Grand hall]

La religion civique

Plus que partout ailleurs, la procession du Saint-Cordon était l'expression d'une religion civique. C'est-à-dire, selon Alain Vauchez, l'appropriation par les pouvoirs urbains de célébrations religieuses tant au niveau de l'initiative que de la gestion du sacré.

Alors que la procession de Lille en l'honneur de Notre-Dame de la Treille fut instaurée par la comtesse Marguerite de Flandres en 1269 et que celle de Tournai fut ordonnée par l'évêque en 1090, ce furent les édiles qui instaurèrent la procession à Valenciennes. Depuis sa création, le corps échevinal avait la main mise sur son organisation. Parcours, ordre des participants, offices religieux, préparation des chemins, sécurité du cortège et festivités, tout passait par le Magistrat. Il est vrai que la procession était l'occasion pour la ville, sous couvert de rites et d'images religieuses, d'afficher sa richesse, sa puissance et son prestige vis-à-vis des autres cités.

Les registres de comptabilité municipale et les pièces justificatives qui s'y rapportent permettent de connaître en détail le déroulement de la procession. Il est important de souligner que de 1347, date du plus ancien registre conservé, à 1791, l'année comptable à Valenciennes commençait le 8 septembre, preuve de l'importance identitaire de la procession.

1. Ordre de la procession de la ville de Valenciennes, le 8 septembre 1774

Valenciennes, Veuve J.B.G. Henry, 1774

B.M.V., legs Louis Serbat

2. Recueil de règlements, arrêts et ordonnances, 1557 - 1769

B.M.V., ms 732

f. 106 : *Ordre de la procession de la ville de Valenciennes, Année jubilaire le 8 septembre 1758*

3. Recueil d'édits, déclarations, arrêts, ordonnances, règlements et autres pièces diverses pour M. Crendale de Dainville, vol. 6, 1771

A.M.V., AA 132

f. 22 : *La procession de Valenciennes, le 8 septembre 1719*

4. Mémoire des travaux réalisés par Jean-Baptiste Bouchelet pour la préparation du chemin de la procession, octobre 1714

A.M.V., CC 854

Quelques jours avant la procession, deux échevins vérifiaient l'état des chemins que devait emprunter le cortège. Une liste des travaux à réaliser était alors dressée afin qu'aucun obstacle n'entrave la progression de la procession. En 1714, Jean-Baptiste Bouchelet reçut ainsi 225 livres 4 sols notamment pour avoir érigé un pont sur l'Escaut au hameau de Saint-Roch, transporté des échelles et aménagé la place du Marché aux bêtes, actuelle place Verte, pour les jeux et festivités organisés par la ville.

5. Ordonnances de police et bans politiques, 1601- 1627

A.M.V., AA 131/1

f. 7 v° : *De la procession de ceste ville hors de la ville pour le 8 septembre 1603*

Chaque année, le 7 septembre, le Magistrat édictait une ordonnance fixant l'ordre de la procession. Outre l'heure du rassemblement et le parcours du cortège, il était ordonné « à tous ceulx quy demeurent es rues ou ladite procession passera, avoir et tenir les rues bien nettes et enmener les ordures et immondices où il appartiendra ». Un évènement si important pour le prestige de la cité ne devait supporter aucune fausse note.

6. Montage de la tente hors de la porte de Cambrai, 1716

A.M.V., CC 895

Quand le cortège avait quitté la ville, seuls les Royés prolongeaient la procession en faisant le « grand tour ». Accompagnés d'une foule de pèlerins, ils portaient leur châsse, pieds nus, en suivant le chemin tracé par le cordon, long d'environ 8 km.

Pendant ce temps, les autres participants prenaient place sur des gradins à l'intérieur d'une tente construite près de la fontaine Saint-Gilles, à l'emplacement de l'actuelle place du Canada, afin d'écouter la prédication d'un moine. À l'issue de celle-ci, une collation était offerte par la ville. Fénelon nous en a laissé une description savoureuse : « Les abbés (...), tout parés qu'ils sont de la mitre, de

la chape, des sandales et des gants brodés d'or, se donnent du bon temps ; joyeux, ils entourent de couronnes les bouteilles de vin, entrechoquent leurs coupes, vident les cruches ; ils trinquent tour à tour à la santé du prélat et à la leur ; rayonnants, ils rivalisent d'entrain. »

7. Valentiana

Gravure au burin, milieu du XVII^e siècle

B.M.V., n.c.

L'itinéraire emprunté par la procession a peu varié au cours du temps. À l'issue de la messe à Notre-Dame la Grande, le cortège se formait sur le parvis et gagnait la place du Neuf-Bourg alors appelée place du Marché au filet. La procession empruntait ensuite l'actuelle rue de Paris, passait devant le collège et la chapelle des Jésuites, l'église des Récollets, actuelle église Saint-Géry, l'abbaye Saint-Jean et arrivait sur la Grand place. De là, les processionnaires prenaient la rue de Famars, passaient devant l'église Notre-Dame de la Chaussée et quittaient la ville par la porte de Cambrai.

8. Comptes de la massarderie, 1610 - 1611

A.M.V., CC 759

f. 184 v° : *Aultre despence faicte pour cause de la procession de ceste ville*

La procession a toujours été mentionnée dans les registres comptables de la ville (voir n° 60). Dès le XV^e siècle, un chapitre spécial lui était même consacré. Même si les dépenses semblent importantes, elles ne représentaient qu'une part infime du budget : 0,45 % en 1610 et 0,08 % en 1680.

9. Quittance à Hector Reveau, valet des fruitiers de la ville, pour avoir livré des bâtons à Messieurs du Magistrat, 1691

A.M.V., CC 850

Chaque dépense était scrupuleusement notée et donnait lieu à une quittance, telle que celle-ci, au valet des fruitiers. Tous les ans, les membres de cette corporation fournissaient à messieurs du Magistrat des bâtons, éléments indispensables du costume des processionnaires.

10. Quittance à Jean Canivez pour avoir « récuré » le grand chandelier de l'église Notre-Dame la Grande, 1691

A.M.V., CC 850

Parfait exemple du caractère civique de la procession, le Magistrat prenait en charge toutes les dépenses liées aux solennités, y compris le nettoyage de l'église Notre-Dame.

11. Quittance à Gilles François Bourdon pour la livraison de vin, 1691

A.M.V., CC 850

En plus d'une indemnité en monnaie sonnante et trébuchante, les religieux réguliers et séculiers qui prenaient part au cortège processional recevaient des lots de vin pour leur « récréation ». Ainsi, les abbés d'Hasnon, de Crespin, de Saint-Saulve et les curés des paroisses de Valenciennes recevaient entre 4 et 28 lots de vin, c'est-à-dire entre 7 et 50 litres.

12. Quittance à Gilles François Boudon pour la livraison de 24 lots de vin à l'archevêque de Cambrai, 1691

A.M.V., CC 850

En 1691, Jean-Théodore de Bryas, archevêque de Cambrai, honora la procession de sa présence. Pour le remercier, la ville lui offrit alors 24 lots de vin soit environ 42 litres.

13. Jacques Harrewyn (1660 - 1727) *La Maison de ville de Valenciennes*

Gravure à l'eau forte et au burin

B.M.V., V-N18HAR0001

Édifice central de la ville et siège du pouvoir urbain, la maison échevinale occupait une place importante dans le déroulement de la procession. La veille, du haut de la *chaise dorée*, était proclamé l'ordre du cortège avant d'être diffusé à travers la ville. Le soir, les membres de la confrérie des Royés, gardiens de la châsse du Saint-Cordon, y tenaient leur assemblée annuelle au cours de laquelle ils planifiaient l'organisation de la procession. Le jour même, les chantres de la chapelle Saint-Pierre, chapelle de messieurs du Magistrat, chantaient pendant la messe. Lors du passage du cortège sur la Grand place, les cloches de la chapelle sonnaient, ainsi que le carillon de l'horloge astronomique. Cette horloge, à l'extrême droite de l'édifice, faisait l'admiration des visiteurs. Elle indiquait les heures, les mois, les saisons et les lunes. Elle fut malheureusement démantelée lors de la destruction de la halle au blé en 1781 pour la construction du théâtre municipal.

14. Quittance aux chantres de la chapelle Saint-Pierre pour avoir chanté la messe, 19 septembre 1691

A.M.V., CC 850

15. Quittance au carillonneur de l'horloge de la ville, 14 septembre 1710

A.M.V., CC 894

Le son des cloches et des carillons des églises et abbayes de Valenciennes accompagnait la procession quand celle-ci passait à proximité. Selon P. d'Oultreman, « les cloches sont en l'Église ce que les trompettes d'argent faisoient anciennement pour appeler les Juifs aux sacrifices et aux festes de l'ancienne loy ».

16. Placard annonçant une indulgence plénière aux confrères et consœurs des Royés qui auront visité l'Église Notre-Dame, 1763

B.M.V., legs Louis Serbat

En 1637, le pape Urbain VIII accorda une indulgence plénière les jours des fêtes de Notre-Dame aux *confrères et consœurs des Royés*. Cette « nébuleuse » d'hommes et de femmes, associée à la confrérie des Royés, était sans doute composée de plusieurs milliers de personnes. Elle est peu connue, faute de source. En 1763, le pape Clément XIII étendit l'indulgence plénière à la durée de l'octave de la Nativité de la Vierge.

17. L'Église de Notre-Dame à Valenciennes

Gravure à l'eau forte et au burin de Jacques Harrewyn (1660-1727) dans *Histoire générale des Pays-Bas*, tome II, Bruxelles, Veuve Foppens, 1743

B.M.V., legs Bénézech de Saint-Honoré, BZ 18 - 319

Principale église de Valenciennes, Notre-Dame la Grande est considérée comme l'un des chefs-d'œuvre du premier art gothique du Nord de la France. Démantelée à la Révolution, elle s'élevait dans l'actuelle rue Notre-Dame en face de la maison du prévôt Notre-Dame, supérieur des moines de l'abbaye d'Hasnon à qui appartenait l'édifice.

Selon la tradition, l'église primitive fut édifée à la demande de la comtesse Richilde et achevée par son fils Baudouin au XI^e siècle sur l'emplacement d'une chapelle carolingienne. Le monument décrit par Simon Le Boucq et représenté ici fut, quant à lui, construit à la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e siècle. Il n'existe ni document, ni récit faisant le lien entre le miracle de 1008 et la construction de l'édifice. Cependant, le culte à Notre-Dame du Saint-Cordon a toujours été intimement lié à l'église Notre-Dame la Grande. La châsse du Saint-Cordon y était exposée, d'abord au dessus du maître autel, puis, après la construction du jubé au XVII^e siècle, dans une chapelle latérale.

18. Quittance au batteleur de l'abbaye Saint-Jean, 19 septembre 1691

A.M.V., CC 850

19. Quittance à l'organiste de l'église Saint-Nicolas, 21 septembre 1710

A.M.V., CC 894

L'église Saint-Nicolas jouait un rôle important en temps de guerre. À l'issue de la procession, les Royés faisaient le tour de la ville sur les remparts et le prêche avait lieu dans l'église Saint-Nicolas qui s'élevait sur l'actuelle place Verte.

20. Jubé de l'église Notre-Dame la Grande, 1650

Fac-similé de la p. 21 de *l'Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentienne* de Simon Le Boucq

En 1627, l'abbé d'Hasnon commanda à Adam Lottman un jubé pour la collégiale Notre-Dame la Grande, prieuré de l'abbaye bénédictine proche de Valenciennes. Selon le contrat, Lottman devait représenter l'histoire du miracle de 1008 ainsi que les martyres des saints Pierre et Marcelin, patrons de l'abbaye d'Hasnon. La partie supérieure était dédiée à Notre-Dame et quatre bas-reliefs représentaient différents épisodes du miracle. Ce jubé fut malheureusement détruit à la Révolution avec la collégiale.

Né à Cologne vers 1585, Lottman est mentionné pour la première fois à Valenciennes en 1613. Ces œuvres ont quasiment toutes disparu. Le jubé de Notre-Dame la Grande, l'un de ses monuments majeurs, nous est connu grâce à la longue description qu'en fit Simon Le Boucq dans son *Histoire ecclésiastique* et aux dessins qui l'accompagnent. Selon Félicien Machelart, ces dessins seraient les projets de Lottman que Le Boucq, ami de l'artiste, inséra dans son manuscrit.

21. Adam Lottman (vers 1585 - 1663) Fragment du jubé de l'église Notre-Dame la Grande, 1627

Albâtre, hauteur 12,5 cm

Association diocésaine

Seul élément connu encore conservé du Jubé, cette tête représente probablement saint Bernard de Clairvaux, docteur de l'Église, situé à l'extrême droite du monument.

22. Quittance au connétable du serment des canonniers, 1710

A.M.V. CC 894

La sécurité du cortège et des reliques était assurée par les compagnies bourgeoises appelées « serments ». Créées au XIV^e siècle pour défendre la ville, les compagnies des arquebusiers, gladiateurs, canonniers, archers et arbalétriers étaient composées de bourgeois. Leur importance militaire déclina à l'époque moderne au profit de représentations plus

spectaculaires et honorifiques notamment lors des processions.

23. Fourniture de poudre aux cinq serments pour la procession, 3 septembre 1716

A.M.V., CC 895

Tous les ans, le Magistrat donnait aux cinq compagnies bourgeoises 50 écus pour s'approvisionner en poudre. Des coups de canon et de fusil rythmaient en effet régulièrement la progression de la marche.

24. Ordonnances de police et bans politiques, 1709 - 1723

A.M.V., AA 131/5

f. 101 r^o et 102 v^o : Défense aux serments de tirer pendant la procession, 6 septembre 1718

Probablement suite à des incidents survenus l'année précédente, le Magistrat rappela aux membres des serments qu'il leur était défendu de tirer sans autorisation pendant la procession pour éviter des « accidents très fâcheux ».

25. Certificat médical de P. J. Moyeaux, jardinier, 30 août 1776

A.M.V., GG 1 704

Toute absence d'un membre de serment le jour de la procession devait être dûment justifiée, notamment à l'aide d'un certificat médical.

26. Liste des membres de la compagnie des cheveu-légers, 3 septembre 1788

A.M.V., GG 1 704

La compagnie des cheveu-légers fut créée en 1702, notamment pour protéger les reliques lors de la procession. Cette compagnie remplaça celle dite des Puchots, ainsi dénommés à cause du costume couleur ponceau (coquelicot) de ses membres. D'après la légende, un groupe de brigands, ayant à leur tête un nommé Van Een, réussit un jour à s'emparer de la châsse du Saint-Cordon pendant le grand tour. Les habitants des faubourgs l'auraient alors poursuivi et tué, ramenant les reliques à Valenciennes. Dès lors, chaque année, la compagnie des Puchots assura la sécurité des reliques hors de la ville.





[Premier étage]

Iconographie mariale et récits du miracle

Même si l'existence de la procession est avérée au XIV^e siècle (n° 60, 61), le premier récit connu du miracle date de 1552, soit plus de cinq siècles après les faits. Louis de La Fontaine dit Wicart, historien valenciennois, évoque brièvement le miracle marial dans son *Recueil des Antiquités de la Ville de Valenciennes* (n° 43). Il fixe l'intervention de Marie à l'année 1008. Cette date fut communément admise par les autres auteurs, tels que Simon Le Boucq et Pierre d'Oultreman. Ceux-ci s'appuyèrent sur le texte de Wicart, en l'étoffant de détails personnels comme la couleur du cordon, la présence d'anges ou le nom de l'ermite.

Du point de vue iconographique, la plus ancienne représentation conservée du miracle est l'oeuvre de l'enlumineur valenciennois Hubert Cailleau qui illustra le manuscrit de Louis de La Fontaine dit Wicart. On peut s'étonner du faible nombre de représentations de Notre-Dame du Saint-Cordon, patronne de Valenciennes. Il est vrai que contrairement à aujourd'hui, ce n'était pas une statue de la Vierge que les Royés portaient en procession mais une châsse renfermant, entre autres, les reliques du cordon. Seuls deux tableaux du XVII^e siècle provenant de l'église Notre-Dame la Grande représentent le miracle (n° 35, 52). Ils inspireront durablement l'iconographie des frontispices d'ouvrages et des images pieuses.

27. Recueil de prières et traités spirituels Valenciennes, 1525

B.M.V., ms 1206

f. 93 v° : O intemerata en franchois... [Vierge en prière sous un dais]

Ce manuscrit destiné à une « tres honouree Dame » valenciennoise demeurée anonyme contient plus de cent vingt prières en français. De nombreuses miniatures lui donnent l'aspect d'un livre d'heures mais il ne contient pas de textes liturgiques et témoigne ainsi

du développement très sensible de la piété personnelle au début du XVI^e siècle. Il ne contient pas d'allusion à la procession mais la Vierge y tient une place majeure, dans les textes comme dans l'enluminure (Pietà, Vierge à l'enfant, Sainte Anne et la Vierge...). Une Vierge en prière reprend un modèle de Mater dolorosa de Simon Marmion qui circulait alors dans les ateliers du Hainaut.

M.-P. D.

28. Missel

Pays-Bas méridionaux, XIV^e siècle

B.M.V., ms 122

f. 27 v° : Dormition et assomption de la Vierge

Cette lettre ornée contient trois scènes évoquant la mort de la Vierge à partir de récits apocryphes anciens, popularisés entre autres par la *Légende dorée* au XIII^e siècle.

Au centre, entourée de onze apôtres, Marie allongée tient une chandelle allumée ; au-dessus, la Vierge est emportée au ciel par deux anges ; à gauche, Thomas l'incrédule, reçoit la ceinture de la Vierge comme preuve de l'assomption de celle-ci. Cette dernière scène, fréquente en Italie où la ville de Prato s'enorgueillissait de conserver la *Santa Cintola*, est plus rare dans les anciens Pays-Bas.

M.-P. D.

29. Heures à l'usage de Rome

(livre d'heures imprimé sur parchemin et enluminé)
Paris, Simon Vostre, 1498

B.M.V., legs Bénézech, incunable 18

F. d iv [gravure sur cuivre] : la fuite en Égypte

Ce livre d'heures abondamment illustré rappelait au fidèle le décor de son église et le rendait davantage présent aux scènes narratives de l'histoire légendaire de Marie (Marie filant la pourpre et l'écarlate) comme à celles des Évangiles (la Fuite en Égypte, la Passion...). Ces images inspiraient aussi les « tableaux vivants » qui accompagnèrent la procession jusqu'à la Révolution.

M.-P. D.

30. [Notre-Dame du Saint-Cordon]

Bois, fin du XVIII^e siècle, hauteur : 23, 8 cm

Association diocésaine

Cette statuette est probablement la plus ancienne représentation sculpturale de Notre-Dame du Saint-Cordon aujourd'hui conservée. Il peut s'agir de l'ébauche d'une statue à Notre-Dame afin d'en restaurer le culte après la Révolution, la châsse et les reliques ayant été détruites.

31 - 32. Représentation du miracle de 1008 et témoignage du comte Hermann

Parchemin, XIX^e siècle

Confrérie des Royés de Notre-Dame du Saint-Cordon

Cette représentation maladroite du miracle et le texte qui l'accompagne sont des documents du XIX^e siècle à une époque où le Saint-Cordon devait trouver une nouvelle légitimité et se baser sur des documents tangibles.

La représentation du miracle est nettement inspirée de celle de Simon Le Boucq dans son *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valenciennes* (n° 44). Le texte est un faux imitant les écritures du XI^e siècle. Il se veut le témoignage du comte Hermann, comte de Hainaut de 1039 à 1051, reprenant le récit de l'apparition. Il évoque le rôle de l'ermite *Jean Bertholain*, dont le nom ne fut pourtant inventé qu'au XVIII^e siècle.

33. Henri d'Oultreman (1546 - 1605)

Histoire de la ville et comté de Valenciennes

Douai, Veuve Wyon, 1639

B.M.V., U 4-21

Frontispice, gravure à l'eau forte de Pierre Rucholle (1618 - 1647)

Ce frontispice montre parfaitement le caractère indis-sociable de Valenciennes et de Notre-Dame du Saint-Cordon. Les armoiries de la ville sont représentées au centre de la composition entourées des traditionnels cygnes. Un personnage allégorique, peut-être une représentation de la ville, en habit romain, s'appuie sur ces armoiries. Autour de cet ensemble, huit personnages marquants de l'histoire de Valenciennes sont représentés sur une estrade dont les bas reliefs illustrent la richesse de la cité. À gauche, l'Escaut contemple Valenciennes. À droite, des mulquiniers s'activent sur leur métier à tisser, l'activité textile étant la principale source de richesse de la ville. Enfin, au premier plan de ce socle, des représentations allégoriques de la fortune et du commerce. L'ensemble est dominé par la Vierge Marie, qui protège la cité de son cordon.

34. Simon Le Boucq (1591 - 1657)

Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valenciennes. Par Sire Simon Le Boucq, pré-vost. 1650

B.M.V., ms 673

Fac-similé du frontispice

Le frontispice de ce manuscrit consacré à l'histoire de Valenciennes offre lui aussi une place prépondérante à Notre-Dame du Saint-Cordon. Simon Le Boucq place en effet la Vierge Marie, tenant l'Enfant Jésus, en haut de cette page devant l'église Notre-Dame la Grande. De part et d'autre, à l'aide d'un cordon rouge, deux anges portent six médaillons dans lesquels sont représentés les principaux édifices religieux de la ville.

35. La Sainte Vierge entoure Valenciennes d'un cordon céleste et la délivre de la peste, tableau dit des Royés

Huile sur bois, XVII^e siècle

Ville d'Estreux

Ce tableau, longtemps considéré comme disparu, se trouvait dans la chapelle des Royés dans l'église Notre-Dame la Grande. La Vierge plane au dessus de la ville et déroule à l'aide d'anges son cordon alors que des pestiférés contemplent le miracle. Cette composition inspirera l'iconographie du Saint-Cordon pendant tout le XVIII^e siècle (n° 39, n° 40).

Le cadre de ce tableau, orné des 50 blasons des confrères, est un témoignage historique de premier ordre car aucune liste de Royés n'a été conservée pour cette période.

36. Guillaume Marc (1574 - 1637)

La Dévote et solennelle procession qui se fait en la ville de Valenciennes

Valenciennes, Jean Vervliet, 1614

B.M.V., legs Maurice Bauchond, B 1880

Ce petit livre est l'un des premiers entièrement consacrés à la procession du Saint-Cordon. Publié au début du XVII^e siècle par le jésuite G. Marc, il s'inscrit dans le contexte de la Contre-réforme catholique après les troubles religieux de la fin du XVI^e siècle. En décrivant précisément les origines et le déroulement de la procession, Guillaume Marc cherchait à redynamiser le catholicisme des Valenciennes grâce à cette manifestation.

37. Pierre d'Oultreman (1591 - 1657)

La Cour sainte de la glorieuse Vierge Marie à Valenciennes

Valenciennes, Jean Boucher, 1653

B.M.V., legs Bénézech de Saint-Honoré, BZ 1-34

Frontispice, gravure à l'eau forte d'Antoine Michel

Inspiré de la composition du frontispice de l'ouvrage d'Henri d'Oultreman son père (n° 33), celui-ci met davantage l'accent sur l'aspect religieux de la procession. La Vierge occupe une nouvelle fois la partie supérieure de l'ensemble. Tenant l'Enfant Jésus et le cordon, elle plane au dessus des armoiries de la ville. Dans la partie inférieure, Valenciennes est représentée dans un médaillon, entourée des cinq abbés qui participaient à la procession : les abbés d'Hasnon, de Crespin, de Vicoigne, de Saint-Jean de Valenciennes et de Saint-Saulve. Au dessus de ceux-ci apparaissent les châsses que les abbés apportaient avec eux et qui étaient exposées pendant la neuvaine dans l'église Notre-Dame la Grande.

38. La Solemnelle et dévoute procession qui se fait tous les ans le huit septembre en la ville de Valenciennes

Valenciennes, J.B. Henry, 1755

B.M.V., legs Maurice Bauchond, B 508

39. Latulipe (XVIII^e siècle)

Marie entoure Valenciennes d'un céleste cordon et la délivre de la peste. L'an 1008

Plaque de cuivre

Association diocésaine

40. Le Cordon miraculeux de la Rayne des anges, vers 1750

Plaque de cuivre

Association diocésaine

Plusieurs images de piété relatives à Notre-Dame du Saint-Cordon ont été réalisées, au cours du XVIII^e siècle. De qualité inégale, elles sont très souvent nettement inspirées du tableau dit des Royés (n° 35). La Vierge, en haut de l'image, déroule son cordon autour de la ville avec l'aide de deux anges tandis que des pestiférés agonisent au premier plan.

41. Abrégé de l'histoire du miracle arrivé l'an mil huit en faveur de la ville de Valenciennes, avec le détail de la procession générale ...

Confrérie des Royez, Douai, Derbaix, 1768

B.M.V., legs Maurice Bauchond, B 399

Ce livre, le dernier publié sur le sujet avant la Révolution, est une publication de la confrérie des Royés. C'est dans ce récit qu'apparut pour la première fois le nom de l'ermite du village de Pont : Bertholin. Auparavant, les historiens valenciennois se contentaient en effet d'évoquer « un certain ermite, le nom duquel nous est jusques à présent incognu par la nonchalance de nos prédécesseurs ».

42. [Notre-Dame remet le Saint-Cordon à l'ermite]

Gravure au burin, début du XVII^e siècle, dans : *Précis historique et statistique sur la ville de Valenciennes*, suivi d'un *Coup d'oeil sur les usages anciens et modernes de la même ville* par Gabriel Hécart

B.M.V., 773 843

Cette représentation est assez inhabituelle. En effet, la Vierge, tenant l'enfant Jésus, plane au dessus de la ville où agonisent des pestiférés. Elle remet directement le cordon à l'ermite. Deux groupes de personnes sont en prière autour de lui. À gauche, les religieux de l'abbaye d'Hasnon et leur abbé, gardiens de l'église Notre-Dame la Grande où était conservé le cordon. À droite, un groupe de bourgeois valencien-

nois. Marie, par l'intermédiaire de l'ermite, confie ainsi son cordon miraculeux aux habitants de Valenciennes et aux moines d'Hasnon.

43. Louis de La Fontaine dit Wicart (1522 - 1587)

Recueil des Antiquités de la Ville de Valenciennes, 1552

B.M. Douai, ms 1183

Tome 1, f. 39 : *Le miracle de l'an 1008*

Premier historien valenciennois à évoquer le miracle, Louis de La Fontaine nous a laissé cette histoire de Valenciennes en trois tomes richement illustrés par Hubert Cailleau (1525/1530-1590). Le premier de ces manuscrits, issus de la bibliothèque de Simon Le Boucq, contient la première représentation du miracle de 1008. Cette miniature associe deux moments forts de l'évènement. À gauche, la Vierge Marie, tenant l'Enfant Jésus, apparaît à l'ermite et lui demande de prévenir les Valenciennois de son intervention. À droite, avec l'aide d'un ange, Marie entoure la ville d'un cordon rouge.

Louis de la Fontaine décrit ainsi le miracle :

« Institution de la procession de Vallenchiennes, le jour de la Nativité Nostre-Dame, 8^e jour de setembre.

Anno Domini 1008, advint que régnoit en la ville de Vallenchiennes une grosse et merveilleuse pestilence, sy qu'il mourut de 7 à 8000 personnes.

Pour laquelle oster et faire finir, ung dévot hermite, demorant auprès de la capelle Nostre-Dame de la Fontaine, tenant le villaige de Pontz, prioit Dieu et la Vierge Marie fermement pour les habitantz de Vallenchiennes. Sy que sa priere fut exaulcé ; et luy fut révélez par la Vierge mère de Dieu, dire au peuple de Vallenchiennes qu'il fusse en jeüne et oraisons le huictième jour de setembre, et qu'il veillasent cette nuict regardant chosses merveilleusses quy se feroient authour de la ville.

Sy vint cette journée à minnuict tout le peuple, entrant en oraison ; et s'aparut une grosse clarté. Et lors coururent grand et petit aux murailles ; et vinrent une roine accompagnez de multitude de gens, laquelle avec ung cordeau advironna toute la ville. Et lors s'aparut en vision la sainte dame au bon ermite ; et luy dit qu'il commandast lendemain de sa part au peuple Vallenchiennois (car elle avoit prins à toujours la ville soubz sa saulfgarde) instituer une procession au jour de sa Nativité, laquelle sollempnitez eschiet le huictisme jour de setembre, et faire le tour d'icelle procession comme on l'avoit premièrement veu faire et suivre le cordeau ; et par ainsy la peste cesseroit.

Le preudhome vint apporter les salutifères nouvelles au peuple fort vexé de mortelle maladie, les admonestant d'obéyr aux sacrées commendements : à quoy unanimement et de très bon cœur consentirent, et se disposèrent d'instituer, et à tousjours, mais entretenir ladite procession ; et ce fait la peste cessa. Et fut ordonné le thour, come il est de présent : lequel contient environ deux lieuves loing.

Ledict hermite aussy certifia avoir veu la bonne dame tenir ung filet en sa main, et que ung ange environnoit la ville. »

44. Simon Le Boucq (1591 - 1657)

Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentienne. Par Sire Simon Le Boucq, pré-vost. 1650

B.M.V., ms 673

Page 1 : *Valenciennes au moment du miracle de l'an 1008*

Sans doute la représentation la plus connue du miracle du Saint-Cordon. La Vierge, dans une nuée d'anges, plane au dessus de la ville tandis qu'un ange, partant de l'église Notre-Dame la Grande, déroule le cordon protecteur.

Malgré quelques anachronismes, ce plan cavalier est très important pour l'histoire urbanistique de Valenciennes car il donne une image plausible de la ville au Moyen Âge avec ses principaux édifices religieux et ses cours d'eau.

45. A. Boel (XVII^e siècle)

Valencenas obsidione liberavit. Plan du Cordon, situation et ville de Valenciennes...

Gravure à l'eau forte d'après J. Van Werden, XVII^e siècle. Phototypie de Delsart

B.M.V., Albums E. Mariage

Cette gravure représente le siège de Valenciennes, alors sous la domination des Habsbourg d'Espagne, par les troupes françaises en 1656. Le 18 juin, le Magistrat décida d'organiser une procession générale avec notamment la fierte de Notre-Dame du Saint-Cordon. Le but était de demander à Marie sa protection face à « cette insolente nation française qui ne gardent loi, foi, ni promesses, n'usant que de pur libertinage et vivant en athée et traitant les peuples des villes de leurs conquêtes pires que ne font les Turcs » (Simon Le Boucq).

C'est ici l'image d'une Vierge guerrière qui est mise en avant. Le culte à Notre-Dame de Victoire se développait en effet depuis la fin du XVI^e siècle et la victoire des Habsbourg catholiques contre les Turcs à Lépante le 7 octobre 1571.

Au centre de l'image, les armoiries de Don Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, au milieu de trophées militaires, sont couronnées par des angelots envoyés par Marie, Vierge guerrière protectrice des Habsbourg et de leurs territoires.

46. Jacques de Rantre

Description véritable des choses plus mémorables arrivées pendant le siège de Valenciennes fait par l'armée de France...

Valenciennes, Jean Boucher, 1656

B.M.V., legs Bénézec de Saint-Honoré, BZ 14-114

Selon l'auteur, c'est à l'issue d'une messe chantée par les Carmes réformés en l'honneur de Notre-Dame du Saint Scapulaire que les troupes françaises levèrent le siège. Pour lui, c'est grâce à l'intervention de

Marie que la ville fut sauvée. Il composa ainsi un sonnet pour remercier la Vierge de cette délivrance.

47. Joseph de la Croix (XVII^e siècle)

Praxis pro singulis hebdomadae diebus septem correspondens planetis, confruis exemplorum floribus exornata

Jean Boucher, Valenciennes, 1660

B.M.V., suppl 221

Le frontispice de cet ouvrage est singulier car dans la partie supérieure, la Vierge, à l'aide de son manteau, protège un groupe de pères carmes et de carmélites. L'auteur de ce livre, carme lui-même, explique que le 16 juin 1656, la Vierge est apparue à une pieuse carmélite. Marie lui annonça sa volonté de protéger la ville si une procession en son honneur était organisée. Ce récit est nettement calqué sur celui du miracle de 1008. Selon l'auteur, Marie aurait sauvé une nouvelle fois Valenciennes en 1656, non pas de la peste, mais des troupes françaises.

48. Notre Dame de Halle

Gravure au burin, XIX^e siècle

B.M.V., legs Louis Serbat

Il n'existait pas, jusqu'à l'exécution du jubé de Lottman, de représentation de Notre-Dame du Saint-Cordon à Valenciennes. C'est pourquoi, les autres madones de la ville faisaient l'objet d'une grande dévotion.

En 1267, Mathilde, fille du duc de Brabant, fit venir à Hal près de Bruxelles une petite statue de la Vierge ayant appartenu à sainte Elisabeth de Hongrie. Un sanctuaire fut érigé pour l'accueillir et de nombreux miracles s'y seraient alors produits. Le culte à Notre-Dame de Hal se propagea rapidement à toute la région et les notables valenciennois firent ériger en 1421 une chapelle en son honneur dans l'église Notre-Dame la Grande. Une confrérie fut créée et ses membres se rendaient chaque année en pèlerinage à Hal aux frais de la ville.

49. Notre-Dame de Malaise

Gravure sur bois aquarellée, première moitié du XVII^e siècle

A.M.V., FF 27

Selon la tradition, une chapelle en l'honneur de Marie fut érigée au XII^e siècle dans la forêt sur le territoire de la commune de Bruille Saint-Amand. En 1243, la Vierge serait apparue à un moine et lui demanda d'y construire une chapelle plus grande. Celle-ci devint rapidement le théâtre de miracles et de plus en plus de pèlerins s'y rendirent.

Une chapelle en l'honneur de Notre-Dame de Malaise au bois fut érigée dans le couvent des dames de

Beaumont à Valenciennes et une confrérie fut créée. À partir de 1648, celle-ci prit part au cortège de la procession du 8 septembre.

50. Pierre Clouwez (1629 - 1670)

Image Miraculeuse de Notre Dame de Bonne Espérance...

Gravure au burin, 1654

B.M.V., legs Louis Serbat

La chapelle de Notre-Dame de Bonne Espérance fut fondée en 1625 par les pères jésuites dans la forêt de Raismes sur le territoire d'Aubry. Avec leurs élèves, ils placèrent une statue en terre cuite de la Vierge sur un chêne et l'appelèrent Notre-Dame de Bonne Espérance. Dès l'année suivante, selon la tradition, des guérisons miraculeuses eurent lieu et un pèlerinage vit le jour. Le prince d'Arenberg décida alors d'y construire une chapelle et y installa des Carmes pour la desservir. Chaque année, le dimanche après le 5 août, une procession était organisée jusqu'à la chapelle en présence des pères jésuites et des échevins.

51. Ordonnances de police et bans politiques, 1664 - 1688

A.M.V., AA 131/3

f. 167 v° : Procession générale, 1685

Menacés par la guerre ou la famine, les Valenciennois avaient coutume d'implorer Notre-Dame, patronne de la ville. Des processions générales, suivant le même itinéraire que celle du 8 septembre, étaient alors organisées pour demander l'aide de Marie.

Ainsi, par exemple, « considérant la conjoncture du temps incline à la pluie par où il est constant que la bonté divine est en colère contre son peuple à cause de leur péchés », le 10 juillet 1685, le Magistrat ordonna de faire une procession générale dans la ville.

52. Devant d'autel

Huile sur toile, fin du XVII^e siècle

Ville de Valenciennes

Cette représentation du miracle provient, selon la tradition, d'un autel latéral de l'église Notre-Dame la Grande. Deux anges en trompe l'œil maintiennent un cadre en forme de cartouche. À l'intérieur, on voit la Vierge étendant son cordon à l'aide de trois anges. Sur la gauche, l'ermite prie Marie tandis que des pestiférés se redressent.

53. Saint Charles Borromée bénissant des pestiférés

Huile sur toile, XVIII^e siècle ?

B.M.V., legs Louis Serbat

Charles Borromée, archevêque de Milan au XVI^e siècle, se consacra notamment aux soulagements des

malades lors de la peste qui ravagea la ville en 1576. D'après Simon Le Boucq, en 1617, soit 7 ans après sa canonisation, une chapelle lui fut dédiée au marais de l'Épaix près de l'actuelle place Poterne. Le Magistrat avait coutume d'y loger les pestiférés dans de petites maisons, d'abord en bois, puis en dur à partir de 1616. La chapelle et les maisons furent détruites à la Révolution.

Au second plan, on aperçoit Valenciennes et quelques uns de ses principaux monuments aujourd'hui détruits. De gauche à droite : l'église Saint-Nicolas (place Verte), l'église Saint-Géry (place Froissart), le refuge de l'abbaye de Vicoigne, l'abbaye Saint-Jean, Notre-Dame la Grande, l'église des Récollets (actuelle église Saint-Géry), l'église Saint-Jacques et la porte Tournisienne, qui trônait sur l'actuelle place de la République.

54. Recueil d'édits, déclarations, arrêts, ordonnances, règlements et autres pièces diverses pour M. Crendale de Dainville, vol. 1, 1771

A.M.V., AA 132

f. 5 : *La ville de Valenciennes délivrée de la peste par la protection de la Sainte Vierge*

Douai, Jacques-François Willerval, XVIII^e siècle.

55. Dominique Moreau (1861 - 1920)

Affiche des fêtes solennelles du IX^e centenaire de l'apparition

Lithographie, 1908

A.M.V., legs Mathieu / Van Hove, 22 Z 128

56. Lucien Jonas (1880 - 1947)

Diplôme des membres de la confrérie des Royés

Lithographie, 1936

Collection particulière

57. Jules Léonard (1825 - 1897)

Affiche de la procession du 11 septembre 1892

Lithographie, 1892

A.M.V., legs Mathieu / Van Hove, 22 Z 126





Le cortège : un « instantané » de la société urbaine

La société d'Ancien Régime était soigneusement hiérarchisée. Les cortèges processionnels réunissaient tous les corps (confréries religieuses, corporations de métiers, ordres religieux, etc.) dans un ordre bien précis, « l'ordre hiérarchique idéal de la ville » selon Philippe Guignet. La procession offrait ainsi une représentation fidèle de la société urbaine de l'époque. Le but étant de susciter un esprit d'unité chez les habitants pour rendre hommage à la Patronne de la cité.

Fénelon décrit ainsi le cortège en 1695 : « Des feuillages de fête et de fleurs odorantes jonchent les rues ; des tentures ornent les entrées des maisons. Devant, en un long cortège, s'avancent vingt-quatre confréries d'artisans, dont les étendards flottent au vent ; suivent des confraternités variées, et, leur emboîtant le pas, les moines de divers ordres se groupent, distincts entre eux par le genre et la couleur de leur vêtement. Juste après se dressent des châsses, au nombre de cent vingt environ, qui enferment les reliques des saints, objets de piété (...), et les magistrats revêtus de leur toge, pieds nus, tête basse, les portent sur leurs épaules. A la fin du cortège, le clergé chante des hymnes selon l'usage. Il précède le prélat, reconnaissable à ses ornements sacrés, auprès duquel se trouvent cinq abbés, que distinguent la mitre et le bâton pastoral ».

Lors de la procession, une attention particulière était portée aux reliquaires. Cette abondance de pièces d'orfèvrerie, richement ornées, avait pour but d'éblouir le pèlerin chez qui « la magnificence de la procession inspirait des véritables sentiments de dévotion ». Quelques jours avant, une délégation d'échevins allait inviter les religieux à participer à la procession, accompagnés de leurs « caisses ». Réunies dans le chœur de l'église Notre-Dame la Grande, gardées jour et nuit par les compagnies bourgeoises, toutes ses reliques formaient la cour sainte de Marie.

Avant de les rendre à leurs propriétaires, à la fin de la neuvaine, chaque reliquaire était minutieusement inspecté et si nécessaire réparé, aux frais de la ville, par les orfèvres.

58. Bible latine (texte dit de l'Université)

Paris ?, XIII^e siècle

Provenance : Carmes de Valenciennes

B.M.V., ms 8

f. 67 v^o [lettre historiée] : le Passage du Jourdain (incipit du livre de Josué)

Les commentateurs du XVII^e siècle comparaient volontiers le peuple valenciennois en marche aux Israélites de l'Ancien Testament et la châsse du Saint-Cordon à l'Arche d'Alliance. Après la traversée du Jourdain, celle-ci fit tomber les murailles de Jéricho au terme d'une procession de sept jours autour de la ville. M.-P. D.

59. Usuard, *Martyrologe* (Obituaire de Notre-Dame des Prés de Douai)

Nord de la France, début du XIV^e siècle

B.M.V., legs Bénézech, ms 838

f. 97 v^o [motif marginal] : Miracles au passage des reliques de saint Apollinaire

Les marges de ce martyrologe livrées à la fantaisie d'un enlumineur laïc sont un précieux témoignage sur les croyances et les gestes religieux au Moyen Âge. Processions et translations de reliques y sont représentées en aussi grand nombre que les baptêmes ou enterrements, signe de leur importance. M.-P. D.

60. Comptes de la massarderie, 1347-1348

A.M.V., CC 698

L'une des plus anciennes mentions de la procession apparaît dans le registre de comptabilité communale de l'année 1347-1348. Cette année-là, la Ville donna à chacun des ordres mendiants 40 sols pour avoir participé à la procession. Ces ordres semblent être les seuls, sinon à participer à la procession, du moins à être rémunérés. Le nombre des participants et les coûts engendrés par l'évènement au XIV^e siècle étaient visiblement sans commune mesure avec ceux des siècles suivants.

61. Charte des Royés, 1392

Confrérie des Royés de Notre-Dame du Saint-Cordon

Selon la tradition, dès 1009, plusieurs bourgeois « poussés d'un grand zèle de dévotion » fondèrent une confrérie, appelée Notre-Dame des Royés, afin de conserver la précieuse relique du Cordon et

d'organiser la procession. Leur nom de *royé* serait dû à leur costume originel rayé qui rappelait le cordon salvateur.

Cette charte, datée du 8 septembre 1392, après avoir évoqué la translation des reliques dans une nouvelle châsse, reprend en grande partie le contenu des chartes précédentes. Elle décrit avec précision le fonctionnement de la confrérie, composée de 36 membres. Chaque année, la veille de la procession, trois maîtres étaient élus par leurs pairs pour gérer les affaires de la confrérie. Les Royés devaient assister à la procession et au repas qui suivait, animé par « nos ménestrels, pour nous réjouir selon la vieille coutume ». Les confrères devaient également assister au mariage et aux funérailles des membres et de leurs épouses, sous peine d'amende. Ils devaient participer à l'entretien de la châsse et de la chapelle en l'église Notre-Dame la Grande.

Le contenu de cette charte montre bien que, derrière l'aspect religieux, comme toute confrérie, celle des Royés permettait d'entretenir un véritable lien social, basé sur l'entraide.

62. Guillaume Rugher, héraut d'armes du pays et comté de Hainaut ***L'Armorial des Nobles Damoiseaux Bourgeois de Valenciennes*** Valenciennes ?, vers 1550

B.M.V., ms 1202

Selon la tradition, au début du XIV^e siècle plusieurs nobles, membres de la confrérie des Royés, pour se distinguer des bourgeois, fondèrent la confrérie de Notre-Dame des Miracles dite des Damoiseaux, en référence à leur origine sociale. Or, comme l'affirme Simon Leboucq, aucun document ne permet d'accréditer cette version, pas même la première charte des Damoiseaux datant de 1333. Toujours est-il que cette confrérie était considérée comme la plus illustre et défilait avec son reliquaire devant toutes les autres.

De nombreux personnages importants furent membres de la confrérie. En 1699, elle comptait parmi ses 21 membres, Fénelon, archevêque de Cambrai et Magalotti, gouverneur de la ville ou encore les abbés d'Hasnon, de Crespin, de Saint-Jean et de Saint-Saulve.

63. Registre de la confrérie des Damoiseaux, 1706-1779

A.M.V., GG 1 551

p. 11 : Contrat entre la confrérie des Damoiseaux et Henry Gérard, maître orfèvre à Douai pour la réalisation d'une châsse, 13 septembre 1706

Ce contrat donne une idée précise de ce qu'était la châsse des Damoiseaux : un coffre cubique d'environ 90 centimètres de côté, composé de 14,8 kg d'argent et de 10,7 kg de cuivre doré. Le coffre était orné de 6

bas-reliefs représentant les mystères de la Vierge dont l'image prenait place sur la partie supérieure, entourée de vingt écussons représentant les armoiries des Damoiseaux de l'époque.

64. L'Ordre de la procession du 8 septembre, XVIII^e siècle

B.M.V., legs Louis Serbat, n.c.

Chaque année, le Magistrat dressait la liste des participants à la procession et l'ordre dans lequel ils devaient défiler. Tout membre de corporation se devait de prendre part au cortège sous peine d'une amende de 10 sols. La même peine était infligée à quiconque rentrait dans la ville avant la fin du prêche et le retour du cortège.

65. [Confrères se rendant à l'église Saint-Nicolas]

Fac-similé du f. 5 de la charte de la confrérie Saint-Nicolas en Valenciennes, fin du XV^e siècle

B.M.V. ms 536

Cette miniature donne une idée de ce qu'était un cortège processionnel à la fin du Moyen-Âge. Chaque confrérie était précédée de porteurs de flambeaux et de joueurs de hautbois. Ici, les membres de la confrérie Saint-Nicolas, composée de cinquante prêtres et clercs portant ou ayant porté tonsure, se rendent à leur chapelle afin de préparer leur châsse pour la procession du lendemain.

66. Le Char de triomphe de la Confrérie de Saint-Jacques, le Grand, à la procession de Valenciennes, du 8 septembre 1719

B.M.V. legs Louis Serbat, n.c.

Dès 1653, Simon Leboucq évoque la présence de chars de triomphe dans le cortège processionnel. Au nombre de trois au XVII^e siècle, ces chars, également appelés « jardins de plaisance », mettaient en scène des récits bibliques ou des épisodes de la vie de saints. Traditionnellement, un char était consacré à saint Jacques le Grand.

Ces chars étaient de véritables représentations théâtrales mettant en scène de nombreux participants. Leur présence témoigne de l'importance du spectacle lors de la procession.

67. Guidon (enseigne) du serment des archers Huile sur bois, 1714

B.M.V., legs Louis Serbat, n.c.

Les compagnies bourgeoises prenaient également part au cortège en tant que confrérie. Leurs armes étaient portées par deux membres suivis du « roy » de la compagnie. Le serment des archers était placé sous

le patronage de saint Sébastien, martyr romain du III^e siècle que l'empereur Dioclétien voulut tuer en le faisant transpercer de flèches.

Ce guidon reposait dans la chapelle des archers en l'église Saint-Jean. Il était probablement porté lors de la procession. Au centre, deux anges soutiennent les armoiries de Christian Louis de Montmorency-Luxembourg (1675-1746), gouverneur de Valenciennes. Ce dernier fut nommé maréchal en 1734, ce qui explique le repeint très visible qui permit d'actualiser le tableau.

68. Quittance à Alexandre François Pesin pour avoir invité l'abbesse de Denain, le prévôt d'Haspres et le curé de Sebourg à la procession, 30 août 1691

A.M.V., 850

69. Quittance pour le déjeuner des porteurs de reliques, 1691

A.M.V., CC 850

70. Demande d'une aide financière pour l'achèvement de la nouvelle châsse des Royés, décembre 1662

A.M.V., GG 2 1891

Les confrères, ne pouvant faire face aux frais « très considérables » engagés pour la réalisation d'une nouvelle châsse, s'adressèrent tout naturellement au Magistrat pour obtenir, avec succès, « quelque somme d'argent ». Pour appuyer leur demande, ils ne manquèrent pas de rappeler le rôle de Marie en 1008 mais aussi lors du siège de la ville en 1656. Ils mirent également en avant l'importance de leur châsse lors de la procession « dont une infinité de peuple étrangers la viennent honorer, et que la renommée se fait esclater par tout le Pays-Bas et en partie de la France ».

« Messieurs les prévost, jurez, eschevins et conseil particulier de la ville de Valenciennes.

Les confrères des royez viennent remerchier très humblement vos seignerries du donnatif dont elles ont eue la bonté de leur faire il y a un an ou environ pour l'enrichissement de leur fiertre nouvelle. Mais comme les fraix d'icelle sont très considérables et seront encore pour l'achever, et qu'il estoit bien nécessaire de ce faire, tant pour la caducité de la vieille qu'il estoit presque possible de la porter en procession que pour l'honneur deue à la Sainte Vierge et à son Saint Cordon, pour avoir esté affranchie de la peste passé longues années et d'avoir esté délivré du siège de l'an 1656. Pour ces sujets, iceux confrères zéleux de l'augmentation de la gloire de Dieu et de sa Sainte Mère ; les moins d'eux tous, les plus grands désirs qu'ils ont, c'est de la veoir parachever. Et comme il consiste à la libéralité de bonnes personnes pour payer les entrepreneurs de laditte fiertre de notables sommes à eux deue, ils s'adressent derechef à vos seignerries, les suppliant estre servie de quelque somme d'argent, comme ils trouveront convenir,

ayant esgard que ce que les supplians font n'est pas pour leur intérêt, mais plustôt pour attirer le peuple de plus en plus à la dévotion, ce qu'on voit augmenter de jour en jour depuis quelques années de ça. Et que ceste ditte fiertre est véritablement le vray sujet de la procession de ceste ville, dont une infinité de peuple estrangers la viennent honorer, et que la renommée se fait esclater par tout le Pays-Bas et en partie de la France. Espérant de vos Seignerries une apostille fort favorable, ils prieront la Sainte Vierge qu'elle vous comble de ses grâces et intercède son divin fils pour vous et vos familles. Quoy faisant. »

71. [Procession des reliques de saint Nicolas]

Fac-similé du f. 16 de la charte de la confrérie Saint-Nicolas en Valenciennes, fin du 15^e siècle

B.M.V. ms 536

72. Le Billiet des ouvrages faictes au corps des saints apporté à la procession dernière, 1691

A.M.V., CC 850

73. Louis Cellier (1827 - 1877)

Reliquaire-monstrance de l'abbaye de Crespin, XIV^e - XVI^e siècle

Dessin aquarellé, 10 juillet 1856

B.M.V. albums Cellier

74. Extraits des registres des choses communes de Valenciennes, 1671 - 1734

B.M.V., ms 728

f. 166 v^o : Réponse à la lettre du grand prieur de Crespin qui ne souhaite plus envoyer ses reliques à la procession de Valenciennes, 29 août 1729

En 1729, arguant des difficultés financières, l'abbé de Crespin fit savoir au Magistrat de Valenciennes qu'il ne souhaitait plus venir à la procession avec ses reliques. La réponse du Magistrat fut claire : « Votre zèle relâché, ou pour mieux dire, esteint donnera matière au publicq à critiquer et même blasmer votre conduite, qui est toute opposée au devoir du christianisme et à la religion ». L'abbé et ses reliques furent bien présents à la procession du 8 septembre 1729.





La procession à l'épreuve des vanités humaines

Selon Henri Platelle, la procession était un acte fondamentalement religieux, même s'il faisait toujours une place à l'*homo ludens*, c'est-à-dire à « ce goût du jeu et de la dramatisation qui est inhérent à l'homme ».

La procession du Saint-Cordon était véritablement l'expression d'une piété populaire où la fête, les farces, les réjouissances occupaient une place importante. La procession devint l'évènement majeur d'« une religion où la démarche intérieure est sollicitée par le jeu de tous les sens ».

Les historiens de la procession, tel que d'Oultreman, ne manquèrent pas de regretter les débordements observés ce jour-là. Ils dénoncèrent à la fois les nombreux conflits de préséance et le comportement des pèlerins : « on s'y entretient non pas avec Dieu [...], mais avec les hommes en jasant, riant, folâtrant, avec scandale des spectateurs et assistants, au grand mépris des Saint, dont on porte les reliques ». Dans sa *Relation de mon voyage de Flandre, de Hollande et de Zélande fait en l'an 1681* cité par Henri Platelle, le prêtre parisien Charles Lemaire, janséniste, qualifie ce type de procession d'« extravagante » et « qui tenait quelque chose de l'impiété ».

D'ailleurs, peu à peu, au cours du XVIII^e siècle, les réjouissances prirent le pas sur la dévotion mariale. Le chapitre de Saint-Géry soulignait à cette époque que les Valenciennois participaient de moins en moins aux processions et que les festivités qui s'y rapportaient étaient de parfaites occasions de fréquenter les cabarets (n° 89).

L'aspect économique prit peu à peu une place prépondérante. Depuis le Moyen Âge, une foire était organisée en marge de la procession, d'abord à proximité de Notre-Dame la Grande puis sur la place d'Armes. Compte tenu de l'afflux de visiteurs, cette foire prit de

l'importance. C'est pourquoi, dans les années 1780, les marchands remirent en cause le droit des Royés de s'assembler dans l'entrée de la maison échevinale, sous prétexte que cela portait préjudice au commerce en période de forte affluence en ville (n° 90, 91).

75. Pierre de Navarre (1602 ? - 1660) *Antiquités de Valenciennes en forme d'abrégé* Valenciennes, 1650

B.M.V., ms 1205

Les conflits entre ordres religieux étaient nombreux au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime. L'historien Pierre de Navarre, à l'instar de Leboucq et d'Oultreman, évoque dans ce manuscrit le conflit, réel ou légendaire, qui opposa les Carmes et les Dominicains de Valenciennes en 1311.

À la mort du sire de Berlaimont, le choix de sa sépulture se porta sur le couvent des Carmes. Mais sa veuve, influencée par la comtesse de Luxembourg, protectrice des Dominicains, décida de faire inhumer son époux dans le couvent de ces derniers.

Cette scène représente l'arrivée de la dépouille du sire de Berlaimont à Valenciennes. Au premier plan, Carmes et Dominicains se battent violemment pour la récupérer. En fin de compte, le corps du défunt fut enlevé par les Carmes et les ornements funéraires par les Dominicains, chez qui furent finalement célébrées les funérailles.

76. Mémoire suite à un conflit de préséance entre les religieux d'Hasnon et les chanoines de la Salle-le-Comte, 1572

A.D.N., 5 H 77

L'abbé de Saint-Pierre d'Hasnon, en tant que propriétaire de l'église Notre-Dame la Grande, occupait une place prépondérante dans la vie religieuse valenciennoise et à plus forte raison dans le cortège processionnel. Cette place était souvent disputée par des prélats valenciennois tel que l'abbé de Saint-Jean ou les chanoines de la Salle-le-Comte, lieu de résidence du comte de Hainaut ou de son représentant à Valenciennes. En 1572, les chanoines remirent en cause la prépondérance des religieux d'Hasnon et souhaitèrent défiler après eux, signe de supériorité. L'abbé d'Hasnon, fragilisé en cette période de troubles religieux, défendit donc sa cause avec succès auprès de l'archevêque de Cambrai.

77. Ordre des Ecclésiastiques dans les Processions générales de Valenciennes, auxquelles le St. Sacrement n'est pas porté, XVIII^e siècle

B.M.V., legs Louis Serbat

Avant la Révolution, l'Escaut marquait la frontière entre les évêchés de Cambrai et d'Arras. À Valenciennes, située sur cette frontière, il y avait donc deux doyens de chrétienté, intermédiaires entre l'évêque et les curés des paroisses. Dans le cortège processionnel, les doyens prenaient ainsi place derrière les curés, en signe de supériorité. Au cours du XVIII^e siècle, les doyens voulurent changer de place et défilier entre les religieux de Saint-Jean et Saint-Géry et les abbés. Cette place était, semble-t-il, plus honorifique mais le Magistrat s'y opposa vigoureusement.

78. Proposition des religieux d'Hasnon sur la place des enfants de chœur lors des processions publiques, XVIII^e siècle

A.D.N., 11 G 89

79. Requête des Damoiseaux au sujet de la place du héraut d'armes lors des processions, avril 1620

A.M.V., GG 2 2267

En 1619, un conflit éclata entre le Magistrat et la confrérie des Damoiseaux au sujet de la place du héraut d'armes. La fonction de héraut d'armes consistait à représenter la ville dans les tournois et à transmettre des messages importants aux princes ou à d'autres villes. À Valenciennes, où il était surnommé *Franquevie*, le héraut d'armes était désigné par les Damoiseaux, héritage sans doute des origines chevaleresques de la fonction. La cotte d'armes, sur laquelle figuraient les armoiries de Valenciennes, était conservée à la maison échevinale et remise à Franquevie quand il devait officier. Or, en 1619, les échevins refusèrent de lui remettre sa cotte sauf s'il prenait place devant eux dans le cortège et non devant les Damoiseaux comme à l'accoutumée. Ces derniers s'en référèrent aux archiducs Albert et Isabelle, gouverneurs des Pays-Bas.

« Aux archiducs sérénissimes

Remonstrent très humblement les damoiseaux de la confrérie Nostre Dame en la ville de Valenciennes, Jacoit que de temps immémorial lors qu'ilz marchent et vont aux processions ordinaires de votre ville de Valenciennes, quy se célèbrent le VIII^e de septembre, es processions du Saint Sacrament et aultres esquelles l'on porte la fierte d'icelle confrairie, Ilz sont accoustumez d'avoir le hérault d'armes d'icelle ville revestu de sa cotte d'armes marchant devant eulx comme reputez de la confrairie des nobles dudit Valenciennes sans que personne puist dire ny vérifier le contraire. Et dont peult apparoir par les attestations quy sont cy jointes avecq extractz d'aulcunes anciennes antiquitez et que mesme leur ait esté donné ou faire aucun empeschement de tant mesme que la dénomination et élection dudit hérault leur appartient. Sy est il que depuis deux ans les sieurs du Magistrat d'icelle ville soubz simple prétexte qu'ilz donnent ladite cotte d'armes audit hérault, les veullent empescher en leur bonne longtaine et plus que possession centenaire retenant ladite cotte d'armes sans le

vouloir délivrer audit hérault comme ses prédicesseurs ont heu chez eulx ne soit qu'il marcheroit au devant eulx es jours d'icelles processions revestu d'icelle cotte au grand préjudice des remonstrants despect et contennement de leur confrairie et de chacun desdits confrères. Pourquoy ilz supplient voz Altesses sérénissimes vouloir commander et ordonner par forme de provision audits du Magistrat dudit Valenciennes laisser ledit hérault es jours desdites processions marcher ainsy revestu de ladite cotte d'armes devant lesdits de la confrairie des damoiseaux selon l'ancien piedt et possession telle que dessus et à cest effect luy délivrer ladite cotte d'armes. Le tout au maintiennement d'icelle confrarie l'honneur de Dieu et de la Vierge Sacrée leur patronne, non sans l'honneur aussy de ladite ville comme estant augmentée des personnes plus nobles du pays.

En marge : Lettres aux fins cy requises aux prévost et eschevins de Valenciennes ne soit qu'ilz ayent raison au contraire dont en ce cas ilz advertiront leurs Altesses endedens la XV^eaine de la réception. Fait à Bruxelles le III^e d'avril 1620. »

80. Magistrat de Valenciennes, années 1302 - 1697, XVII^e - XVIII^e siècles

B.M.V., ms 739

Page de titre : armoiries de la ville de Valenciennes : de gueules au lion d'or rampant armé et lampassé d'azur. Selon d'Oultreman, la présence des cygnes n'est qu'« une invention tirée de la vulgaire et fabuleuse étymologie de val des cygnes ».

81. Demande du conseil privé du roi au Magistrat de Valenciennes de fournir les raisons de son refus de remettre la cotte d'armes, 29 juillet 1620

A.M.V., GG 2 2267

Suite à la requête des Damoiseaux, le Magistrat fut prié de fournir sous quinze jours les raisons de son refus de remettre la cotte d'armes. Or, le 29 juillet 1620, soit quatre mois après, le Magistrat restait muet. Cela montre bien l'état d'esprit des édiles pour qui l'organisation de la procession était une affaire purement municipale.

Les archiducs, par un arrêt royal du 25 août 1621, tranchèrent en faveur des Damoiseaux : le héraut d'armes devait défilier avec sa cotte devant ces derniers et le Magistrat était autorisé à être précédé d'un officier faisant office de héraut, le temps de la procession.

82. Livre de la confrérie Saint-Nicolas en Valenciennes, fin du XV^e siècle

B.M.V., ms 536

f. 9 v^o : *Le dîner des confrères à l'issue de la procession.*

83. Recueil concernant la confrérie des Damoiseaux de Valenciennes, XVI^e-XVIII^e siècles

B.M.V., ms 534

f. 7 v^o : *Manière de servir*. Extrait du règlement de la confrérie de 1538, copie du XVIII^e siècle.

La procession du Saint-Cordon était toujours accompagnée de banquets. La veille et le jour même, chaque confrérie, chaque corporation organisait un dîner. Moments de convivialité, ces repas permettaient d'entretenir des liens fraternels entre les membres. Le règlement des Damoiseaux nous donne précisément le déroulement du repas et le menu : lard, mouton, poulet, poix et fromage. Le vin y coulait également en abondance. Comme le souligne Pierre d'Oultreman, qui exérait les débordements : « les femmes sont bannies afin d'éviter les dissolutions et accomplir le commandement de Dieu qui voit tout et qui est grandement ennemi des desbauches et yvrogneries ».

84. Recueil d'édits [...] pour M. Crendale de Dainville, vol. 4, 1771

A.M.V., AA 132

f. 54 : *La procession de Valenciennes, le 8 septembre 1722*

Progressivement les réjouissances autour de la procession, qui se limitaient au Moyen Âge aux festins, prirent de plus en plus d'importance. Au début du XVIII^e siècle, le but du Magistrat était clairement affiché : il fallait éblouir les pèlerins, devenus des spectateurs. L'accent était alors mis sur l'aspect spectaculaire de la manifestation au détriment du spirituel. Les deux derniers paragraphes de ce texte font plus penser à un programme de foire ou de kermesse qu'aux solennités d'un événement religieux. La procession du Saint-Cordon devint alors une vitrine pour la ville, un moyen d'attirer les « curieux ».

85. Jean Appier, dit Hanzelet (1596 - 1647)

La Pyrotechnie de Hanzelet lorrain...

Pont-à-Mousson, J. & Gaspard Bernard, 1630

B.M.V., J 5 45

p. 253 : feu d'artifice sur un bateau
Gravure à l'eau forte et au burin de l'auteur

Les feux d'artifice faisaient partie des festivités organisées après la procession. La ville faisait appel aux plus grands artificiers pour éblouir les spectateurs. Ainsi, en 1722, les festivités s'achevèrent avec « un beau feu d'artifice, de la construction d'un habile maître, venu d'Allemagne ; afin de contenter ainsi de toutes manières ceux qui voudront bien être les admirateurs de tant de magnificence et de merveilles. »

86. Recueil de règlements, arrêts et ordonnances, 1671-1782

B.M.V., ms 733

f. 134 r^o : « *Troisième char : représentant l'heureux avènement au trône de Louis XVI & de Marie-Antoinette d'Autriche* ».

Au XVIII^e siècle, en plus des épisodes bibliques ou de vie de saints, d'autres événements furent mis en scène sur des chars, comme ici l'avènement de Louis XVI et de Marie-Antoinette au trône de France en 1774. La présence de ces nouveaux chars, de plus en plus nombreux et minutieusement préparés, témoigne d'une volonté d'évoquer l'actualité.

87. Requête des fermiers de la ferme générale des octrois pour faire marcher deux chars à la procession, 9 août 1784

A.M.V., GG 1 587

Ce document fait également davantage penser à la préparation d'un carnaval que d'une procession. Les fermiers de l'octroi, chargés de la collecte des taxes sur les marchandises, proposèrent de présenter deux chars de triomphe « aussi distingués qu'agréables » pour décorer la procession. Le but étant « d'y attirer beaucoup de personnes de villes et autres lieux voisins » par le biais d'affiches et de livrets explicatifs. Les fermiers soulignèrent de plus les « attentions bienfaisantes et paternelle [du Magistrat] pour tout ce qui concourt au profit et à l'amusement de [ses] chers citoyens ». Aucune mention au Saint-Cordon et à la Vierge n'apparaît dans ce document. Il est facile cependant de comprendre la volonté des fermiers de l'octroi d'attirer à la procession le plus de pèlerins possible, comme autant de consommateurs potentiels.

88. Ordonnances de police et bans politiques, 1698-1709

A.M.V., AA 131/4

f. 9 v^o et 10 r^o : *Larcins commis à la foire*

La procession et les festivités qui l'accompagnaient attiraient une grande foule dans la ville. Des incidents étaient à déplorer. Ainsi, dans la nuit du 15 au 16 septembre 1698, des vols de marchandises ont été commis au sein même de l'hôtel de ville, où certains marchands s'installaient. Le Magistrat promit alors 50 écus au dénonciateur des coupables.

89. Rapport du chapitre de Saint-Géry à l'archevêque de Cambrai, XVIII^e siècle

A.D.N., 11 G 89

Sollicité par l'archevêque de Cambrai, le chapitre exposa les raisons de refuser à la confrérie de la doc

trine de Dieu la création d'une nouvelle procession. Les religieux mirent en avant, pour expliquer ce refus, le peu de dévotion observé lors des processions existantes et la tendance du « bas peuple » à fréquenter les cabarets.

90. Demande des marchands forains pour s'installer dans la maison échevinale la veille de la procession, 12 septembre 1783

A.M.V., GG 2 1889

Au début du XVII^e siècle, le Magistrat avait décidé de déplacer la foire du quartier de Notre-Dame à la place d'Armes, pour ne pas gêner la procession. À la fin du XVIII^e siècle, ce furent les forains qui demandèrent au Magistrat de déloger les Royés de la halle échevinale. Ce comportement montre clairement le changement de mentalité face à la procession, y compris au sein du Magistrat.

91. Mémoire des Royés démontrant que les marchands de la ville ne peuvent installer leur boutique dans l'hôtel de ville, la veille et le jour de la procession, 1784

A.M.V., GG 2 1889

Après la demande des marchands, les Royés réagirent vigoureusement en adressant ce mémoire au Magistrat. L'argumentaire développé dans ce document est très classique : ancienneté de leur droit et respect dû à la Vierge. Ce mémoire contient une remarque intéressante. Rappelant l'origine de la procession, c'est-à-dire le miracle du Saint-Cordon, le rédacteur ajoute : « en vain a-t-on dit et dira-t-on encore que ce cordon n'étoit qu'un rayon de lumière... ». Cette remarque met en évidence qu'une partie des Valenciennois émettait, dès le XVIII^e siècle, des doutes sur les reliques contenues dans la châsse du Saint-Cordon.



La procession remise en cause

La procession n'a pas toujours fait l'unanimité, même avant le XVIII^e siècle. Au XVI^e siècle, les idées protestantes séduisirent de plus en plus de Valenciennois. Luther préconisait « que le culte de Marie soit extirpé tout entier, uniquement à cause des abus qui en a été fait », notamment l'idolâtrie. Lors des troubles religieux, le culte du Saint-Cordon fut donc violemment remis en cause par les protestants. Les incidents se multiplièrent. Le 24 août 1566, la crise atteignit son paroxysme car des « briseurs d'images » saccagèrent les églises et les couvents de la ville. La châsse du Saint-Cordon fut profanée et cassée mais les reliques furent sauvées et mises à l'abri. La ville passa aux mains des calvinistes et la procession, pour la première fois depuis sa création, fut annulée.

Au temps de la Contre-réforme, notamment sous l'impulsion des pères Jésuites, nouvellement arrivés à Valenciennes, la procession du Saint-Cordon connut un regain de ferveur. Jusqu'à la Révolution, elle demeura un évènement essentiel pour Valenciennes même si l'aspect festif, au siècle des Lumières, occupait une place croissante.

Au début de la Révolution, la Municipalité s'efforça d'organiser cet évènement majeur de la religion civique. Elle dut cependant faire preuve d'autorité pour obliger les membres des différents corps à participer à une manifestation qui résistait mal aux nouveaux cadres sociaux. Une ultime procession fut organisée en 1793, au milieu d'une ville en ruine suite au bombardement des troupes autrichiennes. En août 1794, la reprise de Valenciennes par les troupes révolutionnaires sonna le glas de ce rite identitaire.

92. Registres des choses communes de Valenciennes, 1561-1566

B.M.V., ms 703

f. 18 v° et 19 r° : Bannissement d'Alexandre Dupont.

En réaction au culte des idoles qui s'exprimait nettement lors de la procession, des adeptes de la « nouvelle religion », dans la nuit du 27 au 28 septembre 1561, sillonnèrent les rues en chantant des psaumes et des « paroles malséantes ». Cette manifestation « anti-Saint-Cordon » fut appelée « les chanteries ». Les membres du Magistrat, de plus en plus conquis par les idées de la Réforme, étaient réticents à réprimer les coupables. Le marquis de Berghes, grand bailli de Hainaut, venu sur place pour enquêter, affirmait que « ceux de la loy ne sont pas nets, (...) ils ont leurs parents infectés ». Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas, les obligea cependant à infliger des peines exemplaires, comme ici le bannissement à vie. Deux autres coupables furent condamnés au bûcher. Sauvés par la foule, juste avant leur exécution, ces maubrûlés (mal brûlés), furent le symbole de la résistance valenciennoise à Sa Majesté Catholique.

« Nous vous disons et faisons assavoir que combien que messieurs les prevost et jurez de ceste ville auroient suyvant les lettres de madame la ducesse de Parme etc., régente gouvernante etc., adjourné Alexandre Dupont, natif d'Aupien hau, de son stil cauchetier, par trois fois affin de comparoir par devant eulx et soy descherger des cherges contre lui donnees d'avoir chanté par les rues en compaignie et assemblee. Ce neanmoins n'auroit comparu mais soy rendu fugitif, au moyen en quel deffault et fuyte il se demonstre coupable et convaincu dudit cas et cherges portant mesdits sieurs suyvant le commandement de son alteze par sesdits lettres, ont à la demande de Jehan Rolin escuyer seigneur de Locron, lieutenant de monseigneur le prevost le conte, bany et banissent, icelui Alexandre Dupont, de ceste ville et banlieue à toujours et sur le champ et si ont confisqué et confisquent tous ses biens et s'est dit par jugement le V^e de décembre XV^e LXI. »

93. *Prise de Valenciennes : Margarine de Parme Gouvernante*

Gravure au burin et à l'eau-forte de Romeyn De Hooch (1645-1708), vers 1681

B.MV.,V-H17DEH0002

« Nouvelle Genève » aux mains des calvinistes, Valenciennes fut déclarée rebelle à Sa Majesté Catholique le 14 décembre 1566. Le 18 mars 1567, Philippes de Noircarmes, grand bailli de Hainaut, mit le siège devant la ville. Le 22 mars, l'assaut fut donné et le 24 Valenciennes capitula. Les meneurs de la révolte furent jugés et exécutés.

94. Proclamation du grand conseil invitant les différents corps de la ville à participer gratuitement à la procession, 23 août 1790

A.M.V., Q 1

95. Registre des délibérations du Conseil municipal, 1791-1792

A.M.V., 1 D 11

f. 92 v° : Obligation pour les confréries d'assister à la procession, 3 septembre 1791.

96. *Église Notre-Dame la Grande*

Dessin copié au XIX^e siècle sur celui de l'*Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentienne. Par Sire Simon Le Boucq, prévost. 1650*, dans : *Notices et gravures sur Valenciennes, recueil (XVII^e - XIX^e siècles)*

B.M.V., legs Maurice Bauchond, ms 1203

L'église Notre-Dame la Grande était décrite dans les guides de voyage comme l'un des plus beaux monuments de la ville (voir n° 17). Malheureusement, dès 1766, le Magistrat se plaignait à l'abbé d'Hasnon, propriétaire de l'édifice, de l'état d'abandon et de délabrement de l'église.

97. Autorisation donnée au citoyen Alexandre Pezin, propriétaire de l'église Notre-Dame la Grande, de détruire l'édifice, 19 prairial an VI [7 juin 1797]

A.M.V., M 81

Après la reprise de la ville par les troupes françaises le 27 août 1794, l'église Notre-Dame fut vidée de son mobilier et les reliques furent profanées. Le bâtiment servit alors de magasin à fourrage pour l'armée. En 1796, celle-ci rendit à la ville un édifice complètement délabré et entièrement vide. On décida alors de vendre le bâtiment « pour éviter les accidents ». Achetée par Alexandre Pezin, ce dernier fut autorisé par les autorités départementales à commencer sa destruction. L'édifice, construit en pierre blanche et bleue et en briques servit alors de carrière à ciel ouvert pendant près de vingt ans pour reconstruire une ville dévastée par le siège de 1793.



Origine de la procession solennelle menée chaque année à Valenciennes

Origo pompae sollemnis apud Valencenas quotannis agitatae

Fénelon au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, en 1695

Traduction du latin en français par Perrine Galant-Hallyn, *Valentiana* n° 15

Voici comment fut instituée la procession que les Valenciennois mènent chaque année. En l'an mille huit du Seigneur, une funeste épidémie progressait au point de faucher presque toute la race humaine. La foule s'écroule pitoiyablement, formant des monceaux de corps. D'un seul coup périssent les nobles d'une mort prématurée, les hardis jeunes gens, les jeunes vierges sont ravis. A la chapelle de la Vierge mère de Dieu se rendent les citoyens, terrifiés, et ils la harcelèrent de dons et de vœux. Aussitôt, un cordon mystérieusement tressé, descendant petit à petit du ciel, au-delà des murailles de la ville décrit un cercle au tracé resplendissant. À l'intérieur de ce cercle, soudain, les malades sont guéris et tous sont sauvés. Bouleversés par ce miracle, les citoyens, là où ce cordon salvateur, traversant les champs, avait ceinturé les remparts, décidèrent de mener cette procession.

Ce rite, transmis à la postérité, subsiste aujourd'hui encore ; il entraîne le rassemblement de nombreux habitants de Belgique. Des feuillages de fête et de fleurs odorantes jonchent les rues ; des tentures ornent les entrées des maisons. Devant, en un long cortège, s'avancent vingt-quatre confréries d'artisans, dont les étendards flottent au vent ; suivent des confraternités variées, et, leur emboitant le pas, les moines de divers ordres se groupent, distincts entre eux par le genre et la couleur de leur vêtement. Juste après se dressent des châsses, au nombre de cent vingt environ, qui enferment les reliques des saints, objets de piété ; certaines de ces châsses sont en or, les autres en argent, et les magistrats revêtus de leur toge, pieds nus, tête basse, les portent sur leurs épaules. À la fin du cortège, le clergé chante des hymnes selon l'usage. Il précède le prélat, reconnaissable à ses ornements sacrés, auprès duquel se trouvent cinq abbés, que distinguent la mitre et le bâton pastoral. De part et d'autre se pressent en très grand nombre, dans la bousculade, les rangs de la foule ; les genoux fléchis, les yeux levés au ciel, les mains jointes, le visage souriant, ils aspirent aux bénédictions du prélat. Des fenêtres dépassent des têtes qui se penchent et qui, regardant en bas, dévorent avec des yeux

avidés la procession, les allègres jeunes gens, les vierges resplendissantes, les vénérables mères de famille, les pères au grand âge, dont les cheveux blancs font la beauté et la noblesse. Une fois les murs franchis et la procession parvenue en pleine campagne, le prélat, protégé par un dais de lin, assis en compagnie des prêtres, écouta pendant une heure un moine prêcher.

Quand le porteur de capuchon eut fini son prêche abondant, toute la procession qui s'était déjà amplement restaurée avant le départ, afin de ne pas manquer de forces pendant la route, se remit à banqueter. Les abbés eux-mêmes, tout parés qu'ils sont de la mitre, de la chape, des sandales et des gants brodés d'or, se donnent du bon temps ; joyeux, il entourent de couronnes les bouteilles de vin, entrechoquent leurs coupes, vident les cruches, ils trinquent tour à tour à la santé du prélat et à la leur : rayonnants, ils rivalisent d'entrain.

Une fois ces agapes accomplies avec enthousiasme, tous les ordres, sauf le prélat et les abbés, traversant les champs en dehors des faubourgs, font une promenade de deux lieues. De leurs chants pieux ils font résonner les vallées où coule l'Escaut, et les collines. Au retour, la foule subit les taquineries de monstres aux formes variées. Ici bondissent des démons cornus, qui ont pris l'apparence des bêtes aux poils hérissés ; là, la foule s'ébahit à la vue d'un dragon porteur d'écailles et vomissant le feu, que foule aux pieds son vainqueur, Michel. En grand nombre, anges et saints courent çà et là en tous sens. La bienheureuse Vierge, portée par un âne, tenant embrassé l'enfant Jésus, gagne l'Égypte, et son époux vient derrière elle, activant la monture. C'est au milieu de ces jeux pieux qu'ils regagnent l'église de la Mère de Dieu, d'où ils étaient partis et, poussant des cris de joie, entrent dans l'édifice. On sonne les cloches ; le bruit des tambours heurtés frappe des astres. On dresse des tables dans la maison du prévôt ; on apporte un somptueux repas ; on organise de joyeux concours de bombance. Tel est le rite solennel par lequel la ville de Valenciennes célèbre avec reconnaissance le salut jadis octroyé par le ciel.

Pour en savoir plus

Cadre historique

P. GUIGNET, *Nouvelle histoire de Valenciennes*, Toulouse, éd. Privat, 2006.

B. BETHOUART, A. LOTTIN (dir.), *La Dévotion mariale de l'an mil à nos jours*, Arras, Artois Presse Université, 2005.

C. LANGLOIS, P. GOUJART, *Les Confréries du Moyen âge à nos jours : nouvelles approches*, Mont-Saint-Aignan, Université de Rouen, 1995.

A. VAUCHEZ (dir.), *La Religion civique à l'époque médiévale et moderne (chrétienté et Islam)*, Actes du colloque de Nanterre (1993), Paris, École française de Rome, 1995.

L'Espace et le Sacré, actes du colloque de Rennes, Rennes, A. Bretagne, 1982.

Processions et parcours en ville : acte de la table ronde, Paris, Histoire au présent, 1997.

Valenciennes et le Saint-Cordon

A. JULIEN, *Histoire et culte de Notre-Dame du Saint-Cordon, patronne de Valenciennes*, Valenciennes, Giard, 1886.

M. BAUCHOND, *Mémoires de la procession de la ville de Valenciennes composée par sire Simon Le Boucq*, Valenciennes, Giard, 1908.

H. LANCELIN, *Histoire de Notre-Dame du Saint-Cordon patronne de Valenciennes*, Paris, Letouzey et Ané, 1924.

M.-P. DION, « Le Tour du Saint-Cordon à travers l'histoire », Valenciennes, *La Voix du Nord*, 26 et 27 septembre 1989 (article consacré à l'exposition « La Procession du Saint-Cordon de l'an 1008 à nos jours »).

Valentiana, n° 20, décembre 1997 (n° consacré à Notre-Dame du Saint-Cordon).

F. MACHELART, *Le Saint-Cordon de Valenciennes en cent mots-clés*, Valenciennes, éditions Les Imaginaires, 1999.

F. MACHELART, *Le Saint-Cordon de Valenciennes* (cédérom), Valenciennes, éditions Les Imaginaires, 1999.

F. MACHELART, *Le Saint-Cordon, légende ou vérité ?*, Valenciennes, *La Feuille d'annonces*, 10-16 mars 2000 (texte de conférence).

D. FOYER, *Le Saint-Cordon de Valenciennes : 1000 ans d'un miracle*, Bruyères-le-Châtel, Nouvelle Cité, 2008.

F. MACHELART, *Valenciennes et le Saint-Cordon, d'une procession civique à une dévotion mariale*, *Valentiana* hors série, 2009.

N. PLOYART, *La Procession du Saint-Cordon à Valenciennes, identité urbaine et piété populaire en Hainaut 1614-1774*, Mémoire de Master 1 sous la direction de Denis Crouzet, Université Paris IV-Sorbonne, 2008.



Renseignements pratiques

Lieu d'exposition

Bibliothèque municipale de Valenciennes, 2 rue Ferrand,
dans le hall et dans l'ancienne bibliothèque des Jésuites (1^{er} étage)

Dates

du 11 septembre au 21 novembre, dans le cadre des manifestations du Millénaire du Saint-Cordon.

Heures d'ouverture

mardi et jeudi de 14h à 18h30

mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h30

dimanche 20 septembre (Journées du patrimoine) de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Visites guidées pour les groupes le vendredi après midi sur rendez-vous

Conférences à l'auditorium Saint-Nicolas

de Félicien Machelart sur les aspects méconnus du Saint-Cordon (jeudi 24 septembre, 18h),

de Dominique Foyer sur le culte marial à Valenciennes (vendredi 16 octobre, 18h),

de Nicolas Ployart sur la religion civique à Valenciennes (vendredi 20 novembre, 18h).

Découverte des trésors des archives

Afin d'approfondir certains thèmes de l'exposition, les ateliers de paléographie, proposés par les Archives deux samedis par mois de 10h à 12h, sont consacrés au Saint-Cordon.

12 septembre : Les chemins de la procession

26 septembre : L'organisation de la procession

10 octobre : La sécurité du cortège

24 octobre : Les confréries des Royés et des Damoiseaux

7 novembre : Les conflits de préséance

21 novembre : La foire commerciale



Bibliothèque multimédia de Valenciennes
2, 6 rue Ferrand - B.P. 282 - 59306 Valenciennes Cedex
Tél. : 03 27 22 57 00 - Fax : 03 27 22 57 01